Image not found or type unknown

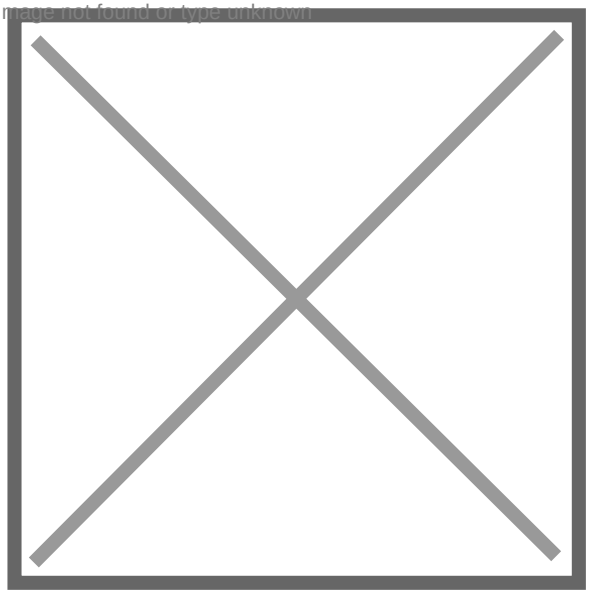

Voisins dangereux et pollueurs

Par **Arkhantis**, le **27/04/2019** à **18:22**

Bonjour à tous,

En 2006 mon mari et moi avons acheté une maison mitoyenne à un ancien moulin à huile, dans les alpes maritimes. D'un côté de la maison nous avons un route passante bordée d'une pinède. De l'autre côté il y a un zone d'activité, qui était séparée de notre maison par un terrain de plus d'un hectare, boisé, avec jardin d'ornement et des framboisiers plantés par le propriétaire pour que ma fille puisse les manger.

Il y a 2 ans le propriétaire du jardin d'à côté est décédé. Sa succession est actuellement devant les juges car se monsieur possédait de nombreux terrains qui sont très prisés dans la région. Un des petits fils de ce monsieur a décidé de louer ce magnifique espace vert à un société de BTP, puis à une entreprise évènementiel. Certes le terrain est devenu moins beau et moins vert mais nos relations ont été cordiales avec nos nouveaux voisins.

Jusqu'à l'an dernier où une nouvelle entreprise, Monégasque, a louée ce terrain. Ces nouveaux voisins ont coupés tous les arbres, évitant de justesse de les faire tomber sur leurs salariés. Ils ont mis le feu au tout ainsi qu'à tous les déchets plastiques. Pendant une semaine il y a eu une odeur acre dans ma maison et j'ai du relaver tous les textiles (housse de canapé, rideaux ...).
Nous avons essayer de discuter avec ces nouveaux voisins en leur expliquant les risque d'incendies dans la région et les nuisances causées chez nous.

Loin de s'arrêter ces voisins font 2 à 3 feux par semaine, avec des déchets de leurs chantiers monégasques et leurs poubelles. Le garde champêtre est intervenu, la gendarmerie aussi. Ils continuent.

Plus embêtant, chaque jour ils "réparent" plusieurs voitures. Les vidanges sont faites à même

le sol (un coup de Caterpilar pour effacer les traces). Les voitures sont élevées au moyen d'un fenwick d'un côté et d'un madrier de l'autre. Outre le bruit de ferraille et de tôles nous subissons des odeurs d'essence, d'acides ... sans parler du plastique ou des pneus brulés.

Certains des "salariés" se cachent à chaque fois qu'ils nous voient. Je pense qu'ils n'ont pas de papiers et dorment parfois sur place. A l'inverse monsieur "Porshe Cayenne" crache par terre quand il nous voit et n'hésite pas à demander à ses salariés de faire du bruit quand nous essayons de manger sur notre terrasse.

Car ces gens travaillent du lundi au vendredi, mais aussi le samedi, le dimanche et les jours ferries. Il est impossible de prévoir quels jours ils seront là. Ni à quelle heure. Ils peuvent être là le matin, à midi, le soir ou la nuit. Parfois ils font beaucoup de bruit ou un feu et disparaissent plusieurs heures.

Je vous épargne les livraisons suspectes et les trous creusés pour enterrer on ne sait quoi en pleine nuit.

Plusieurs voisins plus éloignés ont porté plainte et se sont retournés contre le bailleur (propriétaire ?) du terrain pour les nuisances olfactives.
Ce qui a eu un effet catastrophique : nos voisins ont décidé de faire le feu à l'intérieur de la bâtisse vide. La chambre de ma fille s'est retrouvée complètement enfumée. Elle aurait pu en mourir. Et comme toutes les mères je peux accepter beaucoup de chose mais pas qu'on touche à la prunelle de mes yeux !

Ce jour là il est devenu clair que nous ne trouverions aucun arrangement avec ces voisins. J'ai donc porté plainte à la gendarmerie. Photos et vidéo à l'appui. Le gendarme est aller en référer immédiatement à l'officier de police judiciaire. Et depuis plus rien ...

Les feux continuent. Mes voisins ont fait un bruit effroyable tout le WE et le lundi de Pâques. Certaines nuits nous sommes réveillés par des bruits métalliques, par des camions, des Caterpillars en marche et par l'arrivé ou le départ de très belles voitures.

Bref, certains jours on a du mal à respirer, à s'entendre parler ou à pouvoir dormir. Mais pire nous avons peur. Du côté de la zone d'activité ce sont des camions citernes qui sont garés. Et mes voisins ont déjà mis 2 fois le feu à la haie qui les séparent. Cela fait plusieurs fois que le feu leur échappe. Et l'été arrive. Toutes nos fenêtres et issues donnent soit sur l terrain de ces voisins soit sur la pinède. Nous avons beau avoir installé 3 détecteurs de fumée, notre maison (mitoyenne) est faite de solives en bois et un départ de feu nous laisserait peu de chances de fuite.

Bref, nos avons porté plainte, une association de quartier et d'autres voisins aussi et rien. Existe t'il une façon rapide de faire partir ces voisins, ainsi que leur "garage clandestin' et leurs incinérations sauvages ? De préférence avant l'été, car j'ai peur pour ma famille et ma maison.

Par avance merci de vos conseils.
Carine

Par **CarolineDenambride**, le **29/04/2019** à **09:23**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Si aucune issue amiable n'a pu être trouvée, il convient de saisir le Tribunal compétent afin de faire cesser ces troubles ANORMAUX de voisinage.

Très cordialement,

Caroline DENAMBRIDE
Avocate au Barreau de LYON
http://denambride-avocat.com/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés